

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE****1^{ère} REUNION DE 2005****Séance du 11 février 2005**CG 05/1^{ère}/VII-6**FONDS DEPARTEMENTAL DE PROMOTION**

Le Fonds Départemental de Promotion a pour objet de financer, pour tout ou partie, des actions mises en oeuvre à l'initiative d'institutions départementales à vocation économique, visant à la promotion du département, de ses institutions, de ses produits et de ses ressources.

BILAN 2004

Au cours de l'année, la Commission Départementale de Promotion a examiné différents dossiers qui ont fait l'objet d'une décision en Commission Permanente. La liste de ces dossiers figure en annexe du présent rapport.

Les opérations qui ont bénéficié d'un financement départemental sont réparties de la façon suivante :

1) Actions de promotion institutionnelles programmées par le Conseil Général :

- en liaison avec le Comité Départemental du Tourisme :
 - participation en 2004 à 24 foires et salons en France et à l'étranger, dont 17 dans le cadre de Pôle Sud Ouest,
 - la promotion du tourisme de proximité.
- Rédition de l'ensemble des publications relatives aux différentes filières du tourisme :
 - gîtes de France, Loisirs Accueil, Circuit des Saveurs, randonnées, clévacances,...
 - Participation aux différentes manifestations permettant de réaliser une promotion des produits du terroir (Festival de jazz, Festival alors chante, Salon International de l'Agriculture, salon « Saveurs »...).

2) Concours financier aux opérations promotionnelles émanant de nos partenaires :

- Actions de promotion et de communication inscrites dans les Contrats de Pays,
- Renouveau des manifestations liées à l'animation du Canal du Midi (Festival Convivencia organisé par l'Association Chèvrefeuille),
- Diverses opérations de promotion portées par les institutions consulaires.

Le bilan financier 2004 s'établit ainsi :

<i>FONDS DEPARTEMENTAL DE PROMOTION</i>	<i>ENVELOPPE 2004</i>	<i>ENGAGEMENTS 2004</i>
Promotion départementale		
Foires et expositions	130 000,00 €	124 954,68 €
Catalogues et imprimés	90 000,00 €	88 250,44 €
Divers - Tourisme de proximité	105 500,00 €	105 459,00 €
Sous Total	325 000,00 €	318 664,12 €
Participation à la Promotion Départementale	50 000,00 €	34 012,00 €
TOTAL	375 500,00 €	352 676,12 €

ORIENTATIONS 2005

Le Comité Départemental du Tourisme et nos divers partenaires nous proposent pour 2005 un certain nombre d'actions pour lesquelles je vous demande d'en adopter le principe.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission aménagement du territoire et tourisme,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Prend acte du bilan 2004 du fonds départemental de promotion ;
- Approuve les actions suivantes pour 2005, proposées par le Comité départemental du tourisme et les divers partenaires du Conseil Général :

24 foires et salons professionnels dont 17 dans le cadre de Pôle Sud-Ouest :

- Avec le Comité départemental du tourisme :

a) En Europe :

Salon des vacances d'Utrecht (Pays Bas) du 11 au 16 janvier 2005,
Salon des Vacances de Charleroi (Belgique) du 22 au 30 janvier 2005,
Salon des Vacances de Liège (Belgique) du 15 au 20 février 2005,

b) En France :

Salon Deptour à Paris le 11 janvier 2005,
Salon du Tourisme de Toulouse du 4 au 6 février 2005,
Destination Midi-Pyrénées à Toulouse les 12 et 13 mars 2005,
Carrefour International du Tourisme - Rendez vous à Rocamadour Grand Sud du 5 au 7 avril 2005,

- Avec Pôle Sud Ouest (Tarn-et-Garonne, Gers et Lot-et-Garonne)

a) Les salons de proximité :

Salon du Tourisme de Nantes du 4 au 6 février 2005,
Salon du Tourisme de Bordeaux du 11 au 13 février 2005,
Salon Tourissima de Lille du 25 au 27 février 2005,
Salon du Tourisme de Marseille du 25 au 27 février 2005,
Salon Mahane de Lyon du 11 au 13 mars 2005,
Salon du Tourisme de Colmar en novembre 2005.

b) Les salons sur le marché parisien :

Salon des vacances en France de Paris du 28 au 30 janvier 2005,
Salon de la Randonnée et Sports Nature de Paris du 19 au 3 avril
2005,
Marchés Flottants de Paris en septembre 2005,
Salon nautique de Paris en décembre 2005.

c) Les marchés étrangers :

Salon "Vive la France" à Londres du 21 au 23 janvier 2005,
 Salon FITUR à Madrid du 26 au 30 janvier 2005,
 Salon des Vacances de Bruxelles du 3 au 7 février 2005,
 Salon Bourse Internationale du Tourisme de Milan du 12 au 15
 février 2005,
 Médiatour Italie en avril 2005,
 Salon SITC de Barcelone du 26 au 29 mai 2005,
 Marché à Bruxelles en septembre 2005,

▪ Avec le Relais départemental des gîtes ruraux :

- Participation à différents salons (fête des goûts et des saveurs...) afin de promouvoir le tourisme vert et le tourisme gastronomique.
- Avec l'Association interconsulaire : participation au salon "saveurs", à l'espace Champeret à Paris, en décembre 2005.
- Avec la Chambre d'agriculture : participation au salon international de l'agriculture à Paris en mars 2005.

manifestations départementales :

- Concours agricole (octobre 2005),
- Festival Alors Chante
- Festival de jazz 2005 et partenariat avec l'association Synergie Club,

poursuite des opérations de communications suivantes :

- Réédition des documents touristiques départementaux suivants :
 - Gîtes de France,
 - Loisirs-Accueil,
 - Clévacances,
 - Logis de France ;
 - Le Tarn-et-Garonne, Pays de l'aventure douce, versions française et étrangère,
 - Hôtellerie de plein air,
 - Circuit des saveurs,
 - Circuit de randonnée,
- Campagne de communication sur le marché de proximité et campagne de communication en direction des entreprises du Tarn-et-Garonne,

- Campagne de communication à Paris et en région parisienne pour accompagner des opérations de promotion dans cette région.
 - Développer et mieux connaître l'image touristique du Tarn-et-Garonne en optimisant les outils de communication (site internet, annonces, stands, éditions...).
 - Accroître la notoriété de la destination Tarn-et-Garonne en développant les séjours et en fidélisant la clientèle.
- Approuve les enveloppes financières suivantes :

<i>IMPUTATIONS</i>	<i>ENVELOPPES</i>	<i>ECHEANCIER DES CREDITS DE PAIEMENT</i>		
		2005	2005	2006
62331.91				
Foires et Expositions	150 000,00 €	125 000,00 €	25 000,00 €	
6236.91				
Catalogues et Imprimés	80 000,00 €	75 000,00 €	5 000,00 €	
62381.91				
Divers	100 000,00 €	74 500,00 €	25 500,00 €	
657412.91				
Participation à la promotion départementale	50 000,00 €	35 000,00 €	15 000,00 €	
TOTAL	380 000,00 €	309 500,00 €	70 500,00 €	

- Ratifie l'inscription des crédits de paiement suivants sur le budget départemental :
- **125 000 €** sur l'article 62331 sous-fonction 91,
 - **75 000 €** sur l'article 6236 sous-fonction 91,
 - **100 000 €** (74 500 € au titre de 2005 et 25 500 € au titre de 2004) sur l'article 62381 sous-fonction 91,
 - **39 012 €** (35 000 € au titre de 2005 et 4 012 € au titre de 2004) sur l'article 657412 sous-fonction 91.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,